

Modalités d'organisation et d'évaluation

Bloc de compétence I

Assimiler les bases de la graphologie

Modalités des contrôles des connaissances :

Le formateur de EPG certifie cette compétence telle qu'elle est exercée, il contrôle la pertinence des travaux de graphologie présentés par l'apprenant et étudiés dans ce bloc de compétences. L'évaluation est faite lors des contrôles continus, devoirs écrits, QCM, questions de cours et mini cas pratiques en tutorat. Un compte rendu de tous les échanges est mis à la disposition du candidat. La moyenne de 12/20 aux évaluations portant sur ces savoirs permet de valider en première instance cette compétence. La présentation en visio-conférence du mémoire devant le jury de certification permettra de valider définitivement cette compétence

Bloc de compétence II

Comprendre et Assimiler les enjeux de la psychologie dans le cadre de la rééducation de l'écriture

Modalités des contrôles des connaissances :

Le formateur de EPG certifie cette compétence telle qu'elle est exercée, il contrôle la pertinence des travaux de psychologie présentés par l'apprenant et étudiés dans ce bloc de compétences. L'évaluation est faite lors des contrôles continus, devoirs écrits, QCM, questions de cours et mini cas pratiques en tutorat. Un compte rendu de tous les échanges est mis à la disposition du candidat. La moyenne de 12/20 aux évaluations portant sur ces savoirs permet de valider en première instance cette compétence. La présentation en visio-conférence du mémoire devant le jury de certification permettra de valider définitivement cette compétence

Bloc de compétence III

Être en capacité de mener une séance de graphomotricité

Modalités des contrôles des connaissances :

Le formateur de EPG certifie cette compétence telle qu'elle est exercée, il contrôle la pertinence des travaux de graphomotricité présentés par l'apprenant et étudiés dans ce bloc de compétences. L'évaluation est faite lors des contrôles continus, devoirs écrits, QCM, questions de cours et mini cas pratiques en tutorat.

Le dernier travail à rendre fait office de mémoire.

Il sera contrôlé en amont pour initier la séance de rééducation de l'écriture par une séances en tutorat et en visio-conférence et au moment du rendu par une nouvelle visioconférence ou l'apprenant devra soutenir son bilan (mémoire) devant le jury de certification.

Un compte rendu de tous les échanges est mis à la disposition du candidat. La moyenne de 14/20 aux évaluations portant sur ces savoirs permet de valider la compétence.

Modalités de présentation du mémoire :

- Préparation aux travaux sur le mémoire Visioconférence de 1h (temps synchrone)
- Soutenance du mémoire visioconférence durée 1h dont ½ h de soutenance (Temps synchrone)

Le mémoire permettra au candidat de présenter une séance de rééducation en temps réel et le bilan graphomoteur qui vient la finalise.

Pour la soutenance du mémoire, le candidat devra fournir par mail au responsable pédagogique un bilan graphomoteur comprenant :

- Les documents explicatifs de chaque séance qu'il aura dû faire pour ce mémoire au format de son choix. (Minimum 3 séances)
- La fiche récapitulative du travail exécuté en rééducation au format de son choix (+/- 5 pages)
- Les fiches de test
- Un diagnostic graphomoteur appelé aussi grille d'Items (+/- 6 pages)
- Le bilan graphomoteur avec les mesures prises (+/- 5 pages)

La séance de visioconférence de soutenance du mémoire se fera dans les 15 jours suivants la réception du bilan graphomoteur. **